

Info Cultures maraîchères

17/2026

27 mai 2026

Prochaine édition le 03.06.2026

Table des matières

Atténuer les impacts climatiques négatifs par des mesures de gestion des cultures	1
À l'heure de prendre congé du Dr. Reto Neuweiler	3
Nouvelle homologation en cas d'urgence pour la lutte contre les punaises marbrées et les punaises mirides dans les légumes fruits	4
Bulletin PV Cultures maraîchères	5

Atténuer les impacts climatiques négatifs par des mesures de gestion des cultures

Les cultures maraîchères sont soumises à de rudes contraintes imposées par les phases prolongées de sécheresse accompagnées de vagues de chaleur, alternant avec de longues périodes pluvieuses souvent émaillées de fortes précipitations (fig. 1). Pour couvrir en tout temps les besoins en eau des cultures dans un environnement aussi désordonné, il faut assurer la régularité de l'approvisionnement des plantes par une gestion améliorant conjointement la rétention édaphique et la disponibilité du précieux liquide.



Figure 1: Arrosage d'une parcelle de haricots nains en plein été (photo: Agroscope).

La capacité de rétention d'eau du sol peut être améliorée

L'utilisation optimale de l'eau du sol et de celle des précipitations est particulièrement importante là où manquent les réserves nécessaires à l'irrigation. Les caractéristiques du sol jouent ici un rôle décisif. La capacité de rétention d'un sol ne dépend pas que de sa composition minérale et de sa granulométrie. Elle est étroitement associée à la présence de substance organique, nécessaire à l'élaboration de complexes argilo-humiques. Ceux-ci constituent la base d'une structure grumeleuse des sols qui leur confère une résilience aux variations d'humidité.

L'augmentation de la teneur en substance organique d'un sol favorise la formation d'agrégats, qui augmentent la proportion de pores moyens dans l'ensemble du volume du sol. Ces pores de volume moyen captent l'eau de percolation, empêchant ainsi sa diffusion vers les horizons inférieurs du sol. Le volume total des pores moyens représente une grande part de la capacité utile de rétention d'un sol (capacité au champ), qui correspond au maximum de la réserve d'eau disponible ultérieurement pour les plantes, en l'absence d'un nouvel apport.



Dans les sols minéraux, la capacité au champ (c'est à dire l'eau disponible pour les plantes) augmente avec la hausse de leur teneur en matière organique. De ce fait, les pratiques favorisant la préservation ou l'accroissement de la teneur en substance organique des sols contribuent notablement à l'amélioration de leur capacité de rétention d'eau. Citons notamment l'apport de compost, la mise en place de cultures dérobées (fig. 2) ou une pratique de travail du sol aussi peu invasive que possible (travaux superficiels au lieu des labours profonds).



Figure 2: Grâce à son système racinaire fasciculé très dense, l'avoine à faucher en vert stabilise la structure grumeleuse de l'horizon superficiel du sol et contribue au maintien de la capacité de rétention d'eau (photo: Agroscope).

La substance organique augmente la résistance des sols aux effets des précipitations

Lors d'épisodes de précipitations particulièrement violentes, la capacité momentanée d'absorption d'eau de nombreux types de sols atteint sa limite. La surface se liquéfie (phénomène de battance), les pores se bouchent (colmatage) et l'eau en ruisselant entraîne la boue ainsi formée (fig. 3).



Figure 3: Si elles ne peuvent pas être absorbées par le sol, les fortes précipitations entraînent un ruissellement doublé d'une érosion, comme ici dans un champ de choux frisés non pommés (photo: Agroscope).

La capacité d'un sol à absorber de grandes quantités de précipitations en peu de temps dépend entre autres de sa teneur de substance organique. Celle-ci contribue à augmenter la résistance à la pluie des agrégats du sol. La tendance des sols à la battance et à l'érosion diminue lorsque

leur structure grumeleuse est stable, et ceci d'autant plus s'ils sont végétalisés ou recouverts d'une couche naturelle de paillis perméable. Les pertes d'eau par ruissellement sont alors nettement réduites, l'eau des précipitations pénétrant rapidement dans les pores où elle demeurera à disposition des cultures.

La régulation du climat des cultures gagne en importance

Par temps très chaud, nos cultures adaptées à un climat tempéré souffrent rapidement de stress thermique. À la surface du sol, la présence d'un paillis organique provenant de cultures précédentes de céréales ou de cultures dérobées réduit l'évaporation et diminue l'irradiation solaire. Le sol est protégé à la fois de la surchauffe et du dessèchement., conservant ainsi des conditions favorables au bon fonctionnement des racines.

Les bâches plastiques de paillage biologiquement dégradables sont de plus en plus fréquemment utilisées dans les cultures maraîchères plantées. Elles sont efficaces contre les adventices issues de graines et font barrière aux pertes d'eau du sol. Il faut cependant tenir compte du fait que couleur de ces bâches exerce une grande influence sur le microclimat de la culture. Si leur face supérieure est blanche, la réflexion diminue la charge thermique subie par les cultures et par là aussi leur transpiration.

Favoriser l'activité des racines par une gestion optimisée de leur environnement

Le potentiel d'absorption d'eau et de nutriments d'une culture dépend surtout de l'étendue et de la densité de ses racines.



Figure 4: Pour stimuler le début de leur croissance, ces plantons ont été irrigués individuellement (photo: Agroscope).

C'est pourquoi les mesures stimulant la croissance des racines contribuent notablement à la tolérance de la culture à la sécheresse. Une structure grumeleuse stable et une porosité élevée sont des conditions de base essentielles pour une bonne aération du sol, qui influence très positivement l'activité des racines et leur renouvellement.

Pour les cultures plantées, il est important que le système racinaire soit aussi bien ancré que possible dans la structure du sol dès la plantation, et que les radicelles soient en contact étroit avec les agrégats de terre. Le meilleur moyen d'y parvenir est d'irriguer ponctuellement les plantons au cours de leur mise en place ou immédiatement après (fig. 4). Cela permet aussi, durant les premières phases de la culture,

d'économiser d'importantes quantités d'eau par rapport à un arrosage couvrant toute la surface de la parcelle.



Figure 5: Utilisation de la herse dans une culture de haricots. La désagrégation de la croûte superficielle du sol améliore les conditions de croissance dans l'espace racinaire (photo: Agroscope).

Pour la suite de la culture, les mesures d'entretien du sol adaptées à l'espèce et à son développement influencent notablement l'absorption d'eau et l'utilisation de l'eau de réserve du sol. Lorsqu'une croûte s'est formée à la surface du sol, un travail superficiel à la herse ou à la binette améliore son aération en profondeur, ce qui stimule la croissance et l'activité des racines (fig. 5). La désagrégation de la croûte superficielle rompt, juste sous la surface, la continuité avec les pores verticaux où l'eau circule, et la mince couche de terre nue qui les recouvre. Ainsi, l'eau remontant des horizons inférieurs par capillarité demeure principalement au sein du volume occupé par les racines, et l'on amoindrit la dessiccation du sol par évaporation dans l'atmosphère sèche.

Reto Neuweiler (Agroscope)

reto.neuweiler@agroscope.admin.ch

À l'heure de prendre congé du Dr. Reto Neuweiler

Après plus de trois décennies d'activité chez Agroscope, Reto Neuweiler aborde maintenant la période paisible d'une retraite bien méritée. Le groupe de recherches Extension légumes d'Agroscope tient à lui exprimer ici sa grande reconnaissance :



Figure 6: Échanges entre le groupe Extension légumes et d'autres groupes de recherche lors d'une visite d'essais au champ en 2023 (photo: Agroscope).

Cher Reto,

Merci pour ton engagement infatigable et passionné dans la recherche au service des cultures maraîchères en Suisse. Tu as marqué son évolution plus que nul autre. Nous te remercions aussi pour ta disponibilité aux nombreuses discussions techniques et scientifiques, pour le soutien que tu as apporté à nos travaux et pour tous les moments si enrichissants que nous avons eu le privilège de partager avec toi.

Du fond du cœur, nous te souhaitons une nouvelle période de vie faite de magnifiques instants de joies partagées, ainsi qu'une santé à toute épreuve. Nous nous réjouissons de te revoir aussi souvent que tes autres activités te le permettront.

Groupe de recherche Extension cultures maraîchères

Cheyenne Bender, Ata Davatgar, Franziska Häfner, Léonie Krapf, Jürgen Krauss, Matthias Lutz, Cornelia Sauer, Torsten Schöneberg, Cora Schouten, Alexandra Sieffert & Joshua Witsoe

Nouvelle homologation en cas d'urgence pour la lutte contre les punaises marbrées et les punaises mirides dans les légumes fruits

L'OSAV a délivré, le 22 mai 2026, l'autorisation d'urgence suivante:

Cultures	Organismes nuisibles	Produit (numéro W)	Remarques
Plein air: aubergine, Plein air: poivron, Plein air: tomate, Plein air: concombre	Punaises marbrées	Audienz (W 6020) BIOHOP AudiENZ (W 6020-1) Elvis (W 6020-2)	<i>L'homologation en cas d'urgence est autorisée temporairement jusqu'au 30 novembre 2026.</i>
Plein air: aubergine, Plein air: concombre	Punaises (Miridés) ¹	Audienz (W 6020) BIOHOP AudiENZ (W 6020-1) Elvis (W 6020-2)	
Serre: aubergine, Serre: poivron, Serre: tomate, Serre: concombre	Punaises marbrées	Audienz (W 6020) BIOHOP AudiENZ (W 6020-1) Elvis (W 6020-2)	
Serre: aubergine, Serre: concombre	Punaises (Miridés) ¹	Audienz (W 6020) BIOHOP AudiENZ (W 6020-1) Elvis (W 6020-2)	
Plein air: aubergine, Plein air: poivron, Plein air: tomate, Plein air: concombre	Punaises marbrées	Bandsen (W-7133) Perfetto (W-7133-2) BIOHOP OriON (W-7133-3)	<i>L'homologation en cas d'urgence est autorisée temporairement jusqu'au 30 novembre 2026.</i>
Plein air: aubergine, Plein air: concombre	Punaises (Miridés) ¹	Bandsen (W-7133) Perfetto (W-7133-2) BIOHOP OriON (W-7133-3)	
Serre: aubergine, Serre: poivron, Serre: tomate, Serre: concombre	Punaises marbrées	Bandsen (W-7133) Perfetto (W-7133-2) BIOHOP OriON (W-7133-3)	
Serre: aubergine, Serre: concombre	Punaises (Miridés) ¹	Bandsen (W-7133) Perfetto (W-7133-2) BIOHOP OriON (W-7133-3)	
Serre: aubergine	Punaises marbrées, Punaises (Miridés) ¹	Gazelle SG (W 6581)	<i>L'homologation en cas d'urgence est autorisée temporairement jusqu'au 30 novembre 2026.</i>
Serre: concombre	Punaises marbrées, Punaises (Miridés) ¹	Barritus Rex (W 6581-2)	
Serre: poivron	Punaises marbrées	Oryx Pro (W 6581-3)	<i>Respecter le dosage et les délais d'attente.</i>
Serre: tomate	Punaises marbrées	Pistol (W 6581-4) Gepard (W-6581-5)	<i>L'homologation en cas d'urgence est autorisée temporairement jusqu'au 30 novembre 2026. Respecter le dosage et les délais d'attente. Pas d'application sur les tomates à petits fruits.</i>

¹ parmi les mirides, il y a par exemple les genres *Lygus* et *Liocoris*.

Vous trouverez, dans le document original annexé au courriel du présent bulletin, des informations détaillées sur les autorisations d'urgence mentionnées ci-dessus. On peut désormais également trouver ce document sur la page : [Homologations en cas d'urgence](#) > Décisions de portée générale 2026.

Bulletin PV Cultures maraîchères



Photo 1: Pontes de la mouche blanche du chou (*Aleyrodes proletella*) (flèches sur la photo par Agroscope). Il est recommandé d'entreprendre dès maintenant la surveillance d'éventuelles attaques dans les cultures de brassicacées sensibles.



Photo 2: Après plusieurs semaines d'absence de captures de la teigne du poireau (*Acrolepiopsis assectella*) dans les pièges, celles-ci ont repris dans les zones précoces avec le deuxième vol du ravageur (photo: Agroscope).



Photo 3: Actuellement, on peut occasionnellement observer sur les feuilles d'oignons ou de ciboulette les marques de nutrition translucides attribuables à des larves de teignes du poireau ou du charançon de l'oignon (*Ceutorhynchus suturalis*) (photo: Agroscope).



Photo 4: Avant le changement de météo de ces derniers jours, les cultures d'oignons en développement avancé ont été victimes d'une progression des attaques de mildiou (*Peronospora destructor*). Évitez d'arroser aux heures tardives les cultures touchées par les attaques de ce pathogène (photo: Agroscope).



Photo 5: Les invasions de pucerons noirs de la fève (*Aphis fabae*) progressent encore. On voit maintenant la colonisation du cœur-même des plantes de céleri (photo: Agroscope). Il est recommandé de contrôler les cultures.



Photo 6: Dans le feuillage des plantes de céleri et de persil, les galeries sous-laminaires translucides sont pour une part encore occupées par les asticots de la mouche du céleri (*Euleia heraclei*) (cercle blanc sur la photo par Agroscope). Le deuxième vol a déjà commencé et peut être surveillé au moyen des mêmes pièges que ceux utilisés pour la mouche de la carotte.



Photo 7: Dans certaines zones, on observe la présence de nombreux collembolés (Sminthuridae) dans les jeunes semis de carottes. Comparables aux attaques d'altises (*Phyllotreta* spp.), celles de ces collembolés se traduisent par des morsures formant de petites perforations du feuillage (photo: Agroscope).



Photo 8: Dans certaines régions, par exemple dans les cantons d'Argovie, Zürich et St. Gall, on a observé les premiers adultes du charançon de la betterave (*Lixus juncii*) comme ici sur une plante de betterave sucrière (photo: Jan Siegenthaler, Liebegg, Gränichen).



Photo 9: On peut observer actuellement un nombre surprenant de coccinelles dans les cultures. Parmi celles-ci se trouve p. ex. la coccinelle à damier (*Propylea quatuordecimpunctata*), dont on voit ici l'accouplement (photo: Agroscope). Lorsque l'utilisation d'un insecticide s'avère indispensable, il convient de choisir des substances actives ménageant les auxiliaires.



Photo 10: La pulvérisation de produits de protection des plantes par forte chaleur expose les cultures à un risque de dégâts plus élevé (photo: Agroscope).

Prudence avec les mesures de protection des plantes lors d'une canicule

Dans les moments de canicule, il n'est pas rare que l'on soit confronté à des pertes d'efficacité des traitements, et en conséquence à des dégâts aux cultures. Les températures diurnes élevées et l'intense irradiation solaire accélèrent la dégradation des substances actives. Souvent, le volume des gouttelettes de bouillie s'amenuise rapidement par évaporation, ce qui augmente le danger de dérive durant la pulvérisation. En été et par fortes chaleurs, les traitements phytosanitaires devraient se faire durant les heures plus fraîches du matin ou du soir. Souvenez-vous que les pyréthrinoïdes, par exemple, ne montrent une efficacité optimale que par des températures ne dépassant pas 22/25°C.



Photo 11: À un stade de développement avancé, les chenilles de teignes des crucifères laissent des traces formant de petites plages translucides sur les feuilles des choux (photo: Agroscope).

Les premières chenilles de teignes des crucifères sont à l'œuvre dans les cultures de choux-fleurs

Le vol de la teigne des crucifères (*Plutella xylostella*) ne faiblit pas. On a observé les premières chenilles de ce ravageur sur des choux-fleurs dans l'est aussi bien que dans l'ouest du Plateau. Contrôlez les cultures et faites un traitement si nécessaire.

Contre les chenilles de la teigne des crucifères, dans les cultures de **choux-fleurs en plein champs**, on peut utiliser les produits sélectifs suivants, ménageant les auxiliaires : XenTari WG, Agree WP (*Bacillus thuringiensis* var. *aizawai*, délai d'attente 1 semaine ; **BiO**), ainsi que BIOHOP DelFIN et Delfin (*Bacillus thuringiensis* var. *kurstaki*, délai d'attente 1 semaine ; **BiO**). De plus, on peut utiliser Wormox (*Bacillus thuringiensis* var. *kurstaki*, délai d'attente 2 jours ; **BiO**) ou Dipel DF (*Bacillus thuringiensis* var. *kurstaki*, délai d'attente 3 jours ; **BiO**). Enfin, les produits suivants sont aussi homologués sur les choux-fleurs de plein champs : benzoate d'émamectine (divers produits) et spinosad (divers produits), avec un délai d'attente d'une semaine ; ainsi que lambda-cyhalothrine (divers produits) avec un délai d'attente de 2 semaines (attention aux PER: autorisation spéciale).



Photo 12: En ce moment, on assiste à nouveau à un vol d'invasion très dense du puceron de la laitue, avec une occupation atteignant quatre individus ailés par tête de salade (photo: Agroscope).

Nouveau vol d'invasion intense du puceron de la laitue

Lors du contrôle des cultures de lundi, on a constaté dans la région de Baden (AG) que jusqu'à 90% des têtes des salades étaient colonisées par des pucerons de la laitue (*Nasonovia ribisnigri*) avant la fin de la pomaison. De plus, il y avait des adultes ailés, sur de nombreuses têtes.

Contre les pucerons en cultures de **salades (Asteraceae) de plein champ**, il est recommandé d'utiliser, au cours de la première moitié de la culture, des produits ménageant les auxiliaires, tels azadirachtine A (divers produits ; **BiO** ; délai d'attente 1 semaine). Durant la phase de forte croissance des plantes et jusqu'à la pomaison, on obtiendra une meilleure protection avec la substance systémique : spirotétramate (Movento SC, délai d'attente 2 semaines ; délai d'utilisation : 30.06.2027). En plus, sont autorisés contre les pucerons en cultures de salades (Asteraceae) : lambda-cyhalothrine (Alaxon Spray, Kendo Gold, Kendo Spray, attention aux PER: autorisation spéciale, délai d'attente 2 semaines, délai d'utilisation : 31.10.2026), pyréthrine (Alaxon Gold, BIOHOP DelTRIN, Deril, **BiO**, délai d'attente 3 jours) ou pyréthrine + huile de sésame (divers produits, **BiO**, délai d'attente 3 jours). Contre les pucerons en culture maraîchère en général on peut utiliser: extrait de quassia (BIOHOP DelSAN, Quassan, **BiO**, délai d'attente 3 jours), et la « savon » à base d'acides gras (Oleate 20), le délai d'attente est de 1 semaine. Sont aussi autorisés les acides gras : BIOHOP DelMON, Lotiq, Natural, Neudosan Neu, Siva 50, Vesol Pro et Vista (**BiO**).



Photo 13: Sur les oignons, les larves jaunâtres des thrips sont bien cachées durant le jour, dans la partie basale engainante des feuilles (faux stipe) (photo: Agroscope).

Progression de la colonisation des oignons par les thrips

Au cours de la semaine passée, les attaques de thrips de l'oignon (*Thrips tabaci*) ont nettement augmenté dans les cultures d'oignons à botteler au stade médian de leur développement. Cependant, le nombre de thrips par plante s'est avéré très variable, mais avec un niveau parfois élevé pouvant atteindre déjà 35 individus par plante. Les premières marques de succion argentées sont maintenant visibles.

Surveillez l'évolution des populations, surtout dans les jeunes cultures, qui sont particulièrement sensibles à ces ravageurs. Hormis les éventuels traitements curatifs à appliquer, il faut veiller à favoriser une croissance rapide des plantes.

On dispose actuellement de diverses substances actives, appartenant à plusieurs groupes chimiques, pour lutter contre les thrips dans les cultures d'oignons. Pour des raisons de gestion des résistances, il est recommandé d'alterner systématiquement les groupes de substances, au moins durant la première moitié de la période de culture.

Les thrips se cachant surtout au sein des gaines foliaires, dénommées «faux stipe», il faut appliquer une quantité suffisante de bouillie pour pouvoir les atteindre. Pour le traitement dans les jeunes cultures, on recommande ainsi un volume d'eau de 400-500 l/ha, passant à 600-1000 l/ha dans les cultures en pleine croissance.

Pour lutter contre les thrips sur **oignons**, on peut utiliser avec un délai d'attente de 2 semaines : spirotétramate (Movento SC ; délai d'utilisation : 30.06.2027 ; seulement sur oignons en plein champ) ; deltaméthrine (divers produits ; attention aux PER: autorisation spéciale) ou lambda-cyhalothrine (divers produits, attention aux PER: autorisation spéciale). Le délai d'attente est d'une semaine pour spinosad (divers produits, **BiO**).

De plus, on peut utiliser dans la production **BiO** contre les thrips sur oignons, avec un délai d'attente de 3 jours : pyréthrine (Alaxon Gold, BIOHOP DeITRIN, Deril) et pyréthrine + huile de sésame (divers produits).

Toutes les données sont fournies sans garantie. Pour l'utilisation de produits phytosanitaires, respecter les consignes d'application, les charges et les délais d'attente. De nombreuses indications et charges sont révisées dans le cadre du réexamen ciblé des produits phytosanitaires autorisés. Il est recommandé de consulter la banque de données de l'OSAV avant toute utilisation. Pour consulter les résultats du réexamen ciblé, voir :

<https://www.blv.admin.ch/blv/fr/home/zulassung-pflanzenschutzmittel/zulassung-und-gezielte-ueberpruefung/gezielte-ueberpruefung.html>

Mentions légales

Données, Informations :	Daniel Bachmann, Zacharias Ulbrich & Christof Gubler, Strickhof, Winterthur (ZH) Björn Berchtenbreiter, Arenenberg, Salenstein (TG) Martin Keller, Esther Mulser, Micaela Jenni & Carolin Luginbühl, Beratungsring Gemüse, Ins (BE) Adrian Meuwly & Tiziana Lottaz, Grangeneuve, Posieux (FR) Lukas Müller, Inforama Seeland, Ins (BE) Vivienne Oggier & Ruth Falkenhahn, Landwirtschaftliches Zentrum, Salez (SG) Silvano Ortelli, Ufficio della consulenza agricola, Bellinzona (TI) Jan Siegenthaler & Christian Wohler, Liebegg, Gränichen (AG) Stève Breitenmoser, Matthias Lutz & Torsten Schöneberg, Agroscope
Éditeur :	Agroscope
Auteurs :	Cornelia Sauer, Matthias Lutz, Serge Fischer, Lucia Albertoni (Agroscope), Silvano Ortelli, Consulenza agricola, Bellinzona (TI) & Pascal Herren (FiBL)
Figures & photos:	figures 1-4, 6 + photos 4-6, 9: C. Sauer (Agroscope); figure 5: D.T. Baumann (Agroscope); photos 1, 7, 12-13: R. Total (Agroscope); photo 2: U. Remund (Agroscope); photo 3: H.U. Höpli (Agroscope); photo 8: J. Siegenthaler, Liebegg, Gränichen; photo 10: J. Rüegg (Agroscope); photo 11: H.P. Buser (Agroscope)
Coopération :	Offices cantonaux et Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL)
Adaptation française :	Serge Fischer, Christian Linder (Agroscope)
Copyright :	Agroscope, Reckenholzstrasse 191, 8046 Zürich, www.agroscope.ch
Changements d'adresse, Commandes :	Cornelia Sauer, Agroscope, cornelia.sauer@agroscope.admin.ch

Exclusion de responsabilité

Les informations contenues dans cette publication sont destinées uniquement à l'information des lectrices et lecteurs. Agroscope s'efforce de fournir des informations correctes, actuelles et complètes, mais décline toute responsabilité à cet égard. Nous déclinons toute responsabilité pour d'éventuels dommages en lien avec la mise en œuvre des informations contenues dans les publications. Les lois et dispositions légales en vigueur en Suisse s'appliquent aux lectrices et lecteurs; la jurisprudence actuelle est applicable.